

Audace et prospérité



Conseil du
patronat
du Québec

S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

La mission, la vision et les valeurs du Conseil du patronat du Québec

Mission

Le Conseil du patronat a pour mission de s'assurer que les entreprises et les employeurs puissent disposer au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

Vision

Point de convergence de la solidarité patronale, le Conseil du patronat, par son leadership, constitue la référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère, au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Valeurs

Rigueur et pragmatisme | importance du capital humain | responsabilité | créativité | entrepreneuriat | solidarité | ouverture | passion et engagement.

Les principales instances du Conseil du patronat au 31 décembre 2010

Le conseil d'administration

Président

– Jean-Yves Leblanc, administrateur de sociétés

Président sortant

– John LeBoutillier, président du conseil, Industrielle Alliance, Assurances et Services financiers inc.

Vice-président

– Pierre Pomerleau, président et chef de la direction, Pomerleau inc.

Administrateurs

- Claude Beaudin, vice-président, ressources humaines, Bombardier Aéronautique
- Gaëtan Boucher, président-directeur général, Fédération des cégeps
- Paul Dénoyée, vice-président, contrôleur corporatif, Metro inc.
- Pierre Després, vice-président, Communication, groupe mondial, produits primaires, ALCOA
- Johanne Desrochers, présidente-directrice générale, Association des ingénieurs-conseils du Québec
- Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec
- Michel Hémond, président, Pyradia inc.
- Gaston Lafleur, président-directeur général, Conseil québécois du commerce de détail
- Jacques Légaré, président-directeur général, Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation
- Jean-François Mérette, président et chef des opérations – Est du Canada, Eacom Timber Corporation

- Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction, Quebecor inc.
- Norman M. Steinberg, président, Ogilvy Renault
- Alain Tascan, directeur général et fondateur, Groupe EA
- Dan Tolgyesi, président-directeur général, Association minière du Québec
- Denis Turgeon, président, CRT Construction inc.

Le personnel de la permanence

- Yves-Thomas Dorval, président
- M^e Daniel Audet, premier vice-président
- Carmel Laflamme, vice-présidente – santé et sécurité du travail
- Jacques Leblanc, vice-président – politiques de développement de la main-d'œuvre
- Louis-Paul Lazure, vice-président – communications
- Norma Kozhaya, Ph.D., directrice de la recherche et économiste en chef
- M^e Chantale Lavoie, directrice – affaires juridiques
- Dominique Malo, conseiller cadre – santé, sécurité et relations du travail
- Patrick Lemieux, conseiller – communications
- Suzanne Cyrenne, administration
- Chantal Picard, coordonnatrice – services aux membres et aux instances
- Kathy Chasles-Bélec, adjointe – santé et sécurité du travail
- Geneviève Le May, adjointe – événements et communications



Mot du président du conseil d'administration

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté, en novembre 2010, de présider le conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec. Occuper une telle fonction au sein d'une organisation aussi prestigieuse et influente, tout en contribuant à mobiliser les employeurs du Québec autour de défis majeurs pour la société dans son ensemble, représente pour moi une forme d'engagement idéale en faveur de la prospérité du Québec.

Ce rapport donne un aperçu des nombreuses interventions menées par le Conseil du patronat au cours de la dernière année et des gains qu'elles ont générés pour les employeurs du Québec. Il est essentiel, pour que les employeurs puissent continuer à parler d'une voix forte et unie auprès des décideurs et du grand public, que l'ensemble du milieu des affaires fasse front commun en se joignant au Conseil du patronat et en s'impliquant dans ses instances, dans un esprit de solidarité patronale.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, John LeBoutillier, pour sa contribution inestimable au Conseil du patronat au cours des quatre dernières années, de même que pour son appui et ses conseils judicieux tout au long du processus de transition. J'aimerais souligner également l'implication des membres du conseil qui terminent leur mandat cette année et souhaiter la bienvenue à ceux et à celles qui se joignent au conseil cette année. Je veux féliciter finalement l'équipe de la permanence du Conseil du patronat pour son dévouement et le travail rigoureux qu'elle accomplit au quotidien afin de servir nos membres et contribuer au rayonnement de l'organisme.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Yves Leblanc". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Jean-Yves Leblanc
Président du conseil d'administration



Message du président

Le Conseil du patronat, plus que jamais le carrefour de la solidarité patronale au Québec

L'année 2010 a été, à tous les points de vue, une année mémorable pour le Conseil du patronat du Québec. Encore cette année, 41 ans après sa création, l'organisme a démontré son leadership, sa crédibilité et sa pertinence à titre de porte-parole du milieu des affaires au Québec, tant auprès des gouvernements, des employeurs, des syndicats et des médias que du grand public. Alors que le Québec se prépare à affronter des défis majeurs qui auront un impact sans précédent sur sa capacité à créer de la richesse et à prospérer, il s'avère essentiel que les employeurs fassent preuve d'audace et prennent part activement à la recherche de solutions en tant qu'acteurs majeurs de la société québécoise qui évolue désormais dans un environnement économique mondial.

Participation active et engagée dans les débats et au sein des instances

L'observateur ayant suivi ses interventions aura noté que le Conseil du patronat, plus que jamais, a participé résolument à tous les grands débats et a représenté avec rigueur et pragmatisme les employeurs sur les principaux enjeux qui ont interpellé la société québécoise au cours des 12 derniers mois. Santé et sécurité du travail, relations du travail, budgets fédéral et provincial, financement des universités, gaz de shale, industrie de la construction, innovation, taxes sur la masse salariale, port de Montréal : autant de dossiers où le Conseil du patronat a apporté, par sa contribution, une valeur ajoutée au débat public.

Représentation efficace et mobilisatrice auprès des parties prenantes

Afin de défendre la position des employeurs dans plusieurs dossiers, le Conseil du patronat s'est efforcé en 2010 de mener des représentations soutenues et répétées auprès de l'ensemble des interlocuteurs concernés. En plus des rencontres annuelles avec les caucus des partis politiques à Québec et à Ottawa et de rencontres ponctuelles avec les ministres et les porte-parole de l'opposition concernés, le Conseil a entrepris ainsi différentes tournées, conjointement avec d'autres représentants patronaux, autour d'une série d'enjeux d'importance pour les employeurs, notamment les relations du travail dans l'industrie de la construction, le financement de l'assurance-emploi et la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail.

Développement de contenus pertinents et pragmatiques

En plus de se doter d'un tout nouveau plan stratégique et d'une nouvelle plateforme pour la période 2010-2013, le Conseil du patronat a publié en 2010 différents mémoires, études et sondages qui ont contribué à alimenter substantiellement le débat public sur de nombreux enjeux. La publication phare de la dernière année a été sans contredit le *Bulletin de la prospérité du Québec*, qui a permis, par une analyse rigoureuse et des données éprouvées, de broser un portrait comparatif juste et global de la création de richesse et de la prospérité au Québec.

Communication dynamique et constructive avec ses publics cibles

Le Conseil du patronat s'est refait une beauté en 2010 en adoptant une identité visuelle moderne et dynamique, une nouvelle signature (« S'allier pour la prospérité ») et en augmentant sa visibilité sur Internet, en renouvelant son site Web (www.cpq.qc.ca) et en renforçant sa présence dans les médias sociaux. Ces gestes concrets, appuyés par des interventions soutenues et pertinentes sur des événements d'actualité, ont permis au Conseil du patronat d'accroître de 140 % sa présence dans les médias électroniques, la presse écrite et sur Internet afin de faire entendre la voix du milieu des affaires.

Une organisation en meilleure santé et avec une plus grande valeur ajoutée

L'arrivée de plusieurs nouvelles recrues à la permanence et au conseil d'administration du Conseil du patronat en 2010 a généré au sein de l'organisme une énergie et un dynamisme renouvelés qui ne sont pas étrangers à ses succès. Le travail du Conseil du patronat dans ses dossiers d'intervention s'est traduit par ailleurs en résultats tangibles au chapitre de la situation financière de l'organisme en 2010, l'exercice financier ayant permis de dégager un surplus de 189 700 \$ sur le plan de ses opérations courantes et de 279 422 \$, une fois l'ensemble des obligations financières prises en compte.

Bref, le Conseil du patronat est bien en selle pour s'attaquer avec audace, énergie et passion aux nombreux défis qui l'attendent pour la prochaine année. À titre de président du Conseil du patronat du Québec, j'invite donc l'ensemble de la communauté des affaires à faire preuve de solidarité patronale et à s'allier pour la prospérité en adhérant à notre organisation afin qu'elle soit plus que jamais la référence incontournable du milieu des affaires au Québec.

Yves-Thomas Dorval
Président

Une participation active et engagée auprès des instances gouvernementales

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active et engagée du président et des autres porte-parole du Conseil du patronat auprès des diverses instances où s'élaborent les politiques qui touchent les entreprises. En 2010, le Conseil du patronat a représenté notamment les employeurs :

- au conseil d'administration de la CSST et de l'IRSST, et aux nombreux comités de travail de la CSST;
- au conseil d'administration de la Commission des partenaires du marché du travail et aux nombreux groupes de travail de la Commission;
- au Conseil des partenaires économiques;
- au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre;
- au Comité des intervenants économiques du sous-ministre de l'Immigration;
- auprès des députés, notamment par une tournée annuelle des caucus des partis politiques.

Depuis 2010, le Conseil du patronat représente également les employeurs à la Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du Conseil canadien des employeurs et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail et au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques.

Parallèlement à cette participation statutaire et régulière, le Conseil du patronat a continué d'assurer une vigie et d'intervenir ponctuellement et avec vigueur auprès des autres instances politiques et gouvernementales dont les décisions touchent les employeurs. Voici, par champ d'intervention, les principales représentations effectuées en 2010 par le Conseil du patronat au palier provincial.

Qualité et disponibilité de la main-d'œuvre

- **Projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de la formation générale des adultes** – Représentations en février auprès de la présidente du Conseil supérieur de l'éducation
- **Pacte pour un financement concurrentiel de nos universités** – Participation du Conseil du patronat à titre de signataire du Pacte
- **Financement des universités** - Recommandations formulées par le Conseil du patronat dans le cadre de la Rencontre sur l'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec

Coûts concurrentiels du capital humain

- **Quatrième hausse consécutive du taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale** – Représentations en août auprès du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec

Réglementation intelligente

- **Programme *Pour une maternité sans danger*** – Représentations en juin auprès de tous les députés de l'Assemblée nationale soulignant la nécessité, après 29 ans d'existence, de repenser le programme
- **Commission de l'équité salariale** – Représentations, avec trois autres organismes, auprès du ministre des Finances, du ministre du Travail et de la ministre responsable des Infrastructures demandant de revoir les modalités de la décision du gouvernement concernant l'abolition de cet organisme

- **Aides domestiques** – Représentations auprès du ministre du Travail sur l'intention exprimée de présenter un projet de loi assujettissant les aides domestiques à la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*
- **Projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec** – Dépôt d'un mémoire et présentation, en novembre, devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale
- **Machinerie de production et relations du travail dans l'industrie de la construction** – Mémoire préparé à l'issue des travaux du Groupe de travail des partenaires de l'industrie de la construction, énoncé de position des donneurs d'ouvrage et tournée auprès des principaux ministres et sous-ministres du gouvernement
- **Travailleurs de remplacement et Code du travail** – Lettre ouverte au premier ministre, Jean Charest, sur les dispositions du *Code du travail* concernant les travailleurs de remplacement
- **Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre** – Mémoire présenté aux membres du CCTM sur les pistes de solution à envisager pour améliorer la performance de l'organisme

Finances publiques saines et fiscalité concurrentielle

- **Projet de loi n° 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec** – Dépôt d'un mémoire et présentation, en septembre, devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale

Économie durable

- **Développement durable de l'industrie des gaz de shale au Québec** – Mémoire et présentation, en novembre, dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- **Mode d'emploi pour la relance** – Commentaires diffusés en janvier dans le cadre de la Rencontre économique 2010 du gouvernement du Québec



M. Raymond Bachand,
ministre des Finances
du Québec

Normand Huberdeau, NH Photographes



Le Conseil du patronat du Québec actif sur la scène fédérale

Le Conseil du patronat, étant indépendant de tout organisme pancanadien, intervient régulièrement et en toute latitude pour défendre les intérêts des employeurs québécois auprès des instances fédérales. En 2010, il a participé notamment aux consultations suivantes :

Janvier

- Table ronde avec le premier ministre du Canada, Stephen Harper, et le ministre des Ressources naturelles et lieutenant politique du premier ministre pour le Québec, Christian Paradis, portant sur la situation économique, la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada et le retour à l'équilibre budgétaire

Mars

- Table ronde tripartite sur le dialogue social, la ratification des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le suivi du Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT, organisée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Mai

- Consultation de Passeport Canada sur la modernisation du régime de passeport
- Initiative stratégique pour les entreprises manufacturières innovantes, lettre au ministre de l'Industrie
- Consultations du ministère des Finances du Canada sur le système de revenu de retraite du Canada

Juin

- Membre de la délégation canadienne des employeurs à la réunion annuelle de l'Organisation Internationale du Travail, à Genève

Juillet

- Consultation publique sur les options de réforme des restrictions touchant les investissements étrangers dans le secteur des télécommunications

Août

- Participation du président du Conseil du patronat, Yves-Thomas Dorval, à une table ronde sur la reprise économique et la réduction du déficit, présidée par l'honorable Stockwell Day, président du Conseil du Trésor du Canada et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

Octobre

- Consultation prébudgétaire 2011-2012 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Le Conseil du patronat a fait également des représentations dans les dossiers suivants :

- Commerce illicite du tabac : lettre au premier ministre du Canada et à l'ensemble des députés fédéraux (mars) et lettre à la ministre de la Santé, l'honorable Leona Aglukkaq (décembre)
- Services d'accès à haute vitesse de gros : lettre au ministre de l'Industrie, l'honorable Tony Clement (octobre)
- Conflit de travail au port de Montréal : lettre à la ministre du Travail, l'honorable Lisa Raitt (juillet)
- Commission pancanadienne des valeurs mobilières : lettre au ministre des Finances avec neuf autres signataires concernant la création d'une commission unique au Canada (mai)

De nombreux gains tangibles pour les employeurs

Les interventions et les représentations effectuées par le Conseil du patronat en 2010 ne sont pas restées sans effet. Le Conseil est heureux de rapporter de nombreux résultats et gains tangibles pour les employeurs. En voici quelques exemples.

Budgets fédéral et provincial

Les multiples interventions du Conseil du patronat dans le cadre des consultations prébudgétaires 2010 à Québec et à Ottawa se sont traduites en résultats concrets pour les employeurs lors du dévoilement des deux budgets, notamment au chapitre du contrôle des dépenses publiques et du retour à l'équilibre budgétaire.

Conflit de travail au port de Montréal

À la suite d'une intervention fortement médiatisée du Conseil du patronat, la ministre du Travail du Canada, l'honorable Lisa Raitt, a confié au Conseil canadien des relations industrielles le mandat de convoquer l'Association des employeurs maritimes et le Syndicat des débardeurs du port de Montréal pour reprendre les pourparlers dans le conflit de travail au port de Montréal. Cette annonce a permis la reprise des négociations et a mené à une entente de principe entre les deux parties deux jours plus tard.

Renouvellement des voitures du métro de Montréal

Le Conseil du patronat a suivi de près le dossier du renouvellement des voitures du métro de Montréal. Sa prise de position en faveur de l'urgence de compter sur de nouvelles voitures de métro le plus rapidement possible, reprise par plusieurs associations patronales et syndicales, a contribué à l'adoption rapide du projet de loi n° 116, *Loi sur l'acquisition de voitures pour le métro de Montréal*, et a permis d'éviter de nouveaux délais.

Administration portuaire de Montréal



Cabinet du premier ministre du Québec



Le président du Conseil du patronat du Québec lors de la conférence de presse annonçant le renouvellement des voitures du métro de Montréal, en présence notamment du premier ministre du Québec, M. Jean Charest.



M. Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat, et M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, ont présenté les propositions patronales dans le cadre des travaux du groupe Camiré.

Le leadership rassembleur du Conseil du patronat en matière de santé et de sécurité du travail

Grâce à ses représentations efficaces auprès des diverses instances de la CSST et de la mobilisation patronale en partenariat avec d'autres associations, le Conseil du patronat a obtenu de nombreux gains tangibles pour les employeurs en 2010 :

- Rappelons qu'en 2009, la délégation patronale au conseil d'administration de la CSST avait réussi à limiter à 4 %, pour l'année 2010, la hausse du taux de cotisation des employeurs, qui financent entièrement le régime à raison de plus de 2,2 milliards par année. Un an plus tard, on a pu constater que cette décision était la bonne par rapport à d'autres scénarios qui auraient entraîné des augmentations de coûts de l'ordre de 170 à 370 millions de dollars.
- La modification apportée par ailleurs en 2010 à la politique de capitalisation permettra de stabiliser le taux pour une période de cinq ans en établissant un taux plafond pour amortir le déficit de 3,1 milliards relié à la perte de rendement de la Caisse de dépôt et placement du Québec enregistrée en 2008. Sans cette modification, il en aurait coûté 186,5 millions de plus aux employeurs.
- En juin, le Conseil du patronat a profité de l'adoption d'une motion unanime par l'Assemblée nationale appuyant l'élargissement du programme *Pour une maternité sans danger* aux travailleuses des entreprises de compétence fédérale pour faire parvenir aux députés une lettre rappelant certains faits à propos du programme et de ses coûts, et les invitant à repenser le programme.
- Le Conseil du patronat a entrepris à l'automne une campagne d'affaires publiques sur la modernisation du régime québécois de santé et de sécurité du travail afin de sensibiliser les élus et le grand public à l'importance d'adapter le régime aux nouvelles réalités du marché du travail en en diminuant les coûts et en le rendant plus efficace, tout en s'assurant de préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le Conseil du patronat a diffusé ainsi dix bulletins d'information sur différentes problématiques du régime de santé et de sécurité du travail, de même qu'une édition spéciale du bulletin *InfoCPQ*. Un colloque sur le sujet a été organisé également en novembre et a réuni plus de 100 participants.
- En juin, le Conseil du patronat est intervenu vigoureusement auprès du ministre du Travail de l'époque pour critiquer plusieurs aspects du projet de loi n° 110 visant à assujettir les aides domestiques au régime de santé et de sécurité du travail. L'intervention du Conseil du patronat a notamment amené la nouvelle ministre du Travail à demander de retravailler le projet de loi.
- En octobre, le Conseil du patronat et la Fédération des chambres de commerce du Québec ont déposé au groupe de travail chargé de faire des recommandations sur le régime québécois de santé et de sécurité du travail le rapport des représentants patronaux présentant un portrait détaillé des problématiques observées dans le fonctionnement du régime actuel. Le document, produit en collaboration avec un comité consultatif formé d'une quarantaine de représentants d'associations patronales et d'entreprises issues de secteurs économiques variés, formulait une quarantaine de recommandations visant à rendre le régime plus efficace et moins coûteux, tout en améliorant ses objectifs en matière de prévention des lésions professionnelles.



M^{me} Lise Thériault, ministre du Travail

... de relations du travail

- **Modernisation du *Code du travail*** – Le Conseil du patronat a participé activement au débat entourant la modernisation des dispositions du *Code du travail* concernant les travailleurs de remplacement. Dans plusieurs communiqués de presse et une lettre à la ministre du Travail, le Conseil du patronat a invité le gouvernement à ne pas créer un déséquilibre encore plus favorable aux syndicats dans le régime de relations du travail en limitant le droit des employeurs de recourir au lock-out.
- **Relations du travail dans l'industrie de la construction** – Le Conseil du patronat a mené en 2010 une série de consultations et de rencontres pour rapprocher les entrepreneurs en construction et les donneurs d'ouvrage afin d'en arriver à certaines positions communes en matière de relations du travail dans l'industrie de la construction, entre autres sur certaines primes improductives dans l'industrie lourde et sur la question du placement syndical de la main-d'œuvre. Fruit de ce nouveau dialogue entre les différentes parties patronales, l'Association de la construction du Québec a obtenu notamment l'élimination de la prime de présentation dans ce secteur, lors des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans la construction, à la fin de l'été 2010.

Des contenus pertinents et pragmatiques

En plus des nombreux mémoires et autres documents produits en appui à ses représentations auprès des gouvernements, le Conseil du patronat a préparé à l'intention de ses membres plusieurs dossiers et plusieurs séances d'information riches en contenus pertinents et pragmatiques.

Études et documents

■ En août, le Conseil du patronat a dévoilé la première édition de son **Bulletin de la prospérité du Québec**, un outil inédit qui compare la performance du Québec à celles d'autres provinces canadiennes et pays de l'OCDE en matière de création de richesse et de prospérité. La publication du document a suscité plusieurs réactions et la conférence de presse pour rendre publique l'étude a généré une imposante couverture médiatique, tant dans les médias électroniques et écrits que dans les sites Web d'actualités.

■ En octobre, le Conseil du patronat a publié son **Dossier spécial sur les prévisions salariales 2011**, produit en collaboration avec les meilleures firmes de consultation en ressources humaines du Québec (Aon Conseil, Mercer – Consultation en ressources humaines, Morneau Sobeco, Towers Watson). Plus de 120 gestionnaires et professionnels en ressources humaines d'associations sectorielles et d'entreprises de toutes tailles ont assisté au lancement du document.

■ En mai, le Conseil du patronat a publié les résultats d'un **sondage auprès des entreprises portant sur le certificat de qualité des initiatives de formation**. Ce sondage a été effectué avec l'appui de la Commission des partenaires du marché du travail auprès de 48 entreprises. Il portait sur le **Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation**, règlement qui permet aux employeurs ayant reçu un certificat de qualité des initiatives de formation d'être exemptés de la **Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** (ou loi du 1 %). Tant les employeurs que les représentants des travailleurs se sont dits très satisfaits du règlement et recommandaient aux entreprises québécoises qui répondaient aux conditions d'admission d'en faire la demande.

■ En février, le Conseil du patronat a publié les résultats d'un sondage d'opinion publique mené par la firme Léger Marketing auprès de 350 dirigeants d'entreprise afin d'évaluer leurs perceptions quant aux facteurs déterminants de la prospérité de leur entreprise et du Québec.

■ En décembre, le Conseil du patronat a dévoilé les résultats d'une enquête de la firme Léger Marketing menée auprès de 500 étudiants universitaires sur leur situation financière et leur position par rapport à certaines mesures pour régler le problème de financement des universités. Les résultats obtenus ont permis de mettre en contexte le coût de l'éducation postsecondaire au Québec.

■ Principal outil de communication avec ses membres, le Conseil du patronat a publié onze éditions de son bulletin **InfoCPQ** en 2010 (en plus d'une édition spéciale sur le régime québécois de santé et de sécurité du travail). Chaque mois, le bulletin contenait une synthèse de la teneur des prises de position du Conseil du patronat et, le cas échéant, des modifications législatives ou réglementaires obtenues à la suite de ses représentations. Un résumé de la couverture médiatique accordée à chacune des interventions était également fourni. **InfoCPQ** est l'un des documents les plus consultés sur le site Web du Conseil du patronat.



Consultations en ligne

Le Conseil du patronat a instauré en 2010 un système de consultation en ligne auprès de ses membres afin de recueillir leurs opinions et leurs commentaires à propos de différents enjeux sur lesquels se positionne le Conseil ainsi que sur ses activités. Les membres ont ainsi été sondés sur leur appréciation des rencontres mensuelles d'associations, sur le colloque portant sur le régime de santé et de sécurité du travail tenu en novembre et sur les enjeux liés à l'éducation et à la formation.

Séances de formation et d'information

Ayant la responsabilité de former les 87 membres issus du milieu patronal à la Commission des lésions professionnelles du Québec (CLP), le Conseil du patronat a organisé à leur intention deux sessions de formation de deux jours chacune, tenues respectivement à Québec et à Montréal, aux mois de juin et décembre. Les sujets suivants ont été abordés lors de ces rencontres :

- L'assignation temporaire (juin);
- Évidences et controverses des lésions musculo-squelettiques (juin);
- La revue jurisprudentielle 2009 (juin);
- Le programme *Pour une maternité sans danger* (juin);
- Les pouvoirs des inspecteurs (décembre);
- Le droit de refus (décembre);
- Les critères d'admissibilité des principales lésions musculo-squelettiques (décembre);
- Les diagnostics reconnus en matière psychologiques : que faire avec ces diagnostics fourre-tout? (décembre);
- Les effets secondaires des narcotiques (décembre);
- Lésions professionnelles de nature psychologique : où en sommes-nous? (décembre).

En complément à ces formations, deux bulletins d'information ont été produits à l'intention de ces représentants patronaux (juin et décembre).

Relations du travail dans l'industrie de la construction

Le Conseil du patronat a tenu tout au long de l'année une série de rencontres pour rapprocher les entrepreneurs en construction et les donneurs d'ouvrage afin de dégager des positions communes en matière de relations du travail dans cette industrie, notamment sur la question du placement syndical de la main-d'œuvre.

Changements aux lois et aux règlements

Afin que les employeurs soient bien informés de leurs nouvelles obligations lorsque surviennent des changements législatifs ou réglementaires, le Conseil du patronat organise régulièrement des séances d'information à leur intention, notamment en matière de santé et de sécurité du travail.



Geneviève Le May

Plus de 150 participants ont assisté au colloque du Conseil du patronat sur l'inspection CSST à Montréal et à Québec les 11 et 13 mai 2010.

Colloque sur l'inspection CSST

En mai, plus de 150 participants ont assisté, à Montréal et à Québec, au colloque sur l'inspection CSST organisé par le Conseil du patronat, en collaboration avec la CSST et Ogilvy Renault. MM. Normand Paulin, directeur général de la prévention inspection et du partenariat, et Jean Lajeunesse, directeur régional Montréal-1 à la CSST, ont présenté les dispositions prévues dans le projet de loi n° 35 visant entre autres à augmenter les amendes pour infractions. Le colloque était précédé d'un déjeuner-conférence au cours duquel M. Claude Plamondon, vice-président principal d'Aon Conseil, a traité du thème « CSST – Capitalisation et taux moyen pour 2011 ».

Colloque sur le régime de santé et de sécurité du travail

En novembre, plus de 100 participants ont assisté, à Montréal, au colloque sur le régime québécois de santé et de sécurité du travail organisé par le Conseil du patronat, en collaboration avec Ogilvy Renault. M. Daniel Denis, associé chez SECOR, a présenté l'étude réalisée sur le régime par sa firme pour le compte de la CSST et M^e Bernard Cliche (Langlois Kronström Desjardins), M. Claude Plamondon (Aon Conseil) et M. Gilles Rousseau (Metro) ont fait état du rapport préparé par la partie patronale au groupe Camiré. MM. André Beauchemin et Bruno Labrecque, de la CSST, ont dévoilé également en exclusivité le nouveau mode de paiement de la prime d'assurance à la CSST.



Geneviève Le May

Dans l'ordre habituel, les trois représentants patronaux au comité Camiré lors du colloque du Conseil du patronat sur le régime de santé et de sécurité du travail, le 24 novembre 2010 : M^e Bernard Cliche (Langlois Kronström Desjardins), M. Claude Plamondon (Aon Conseil) et M. Gilles Rousseau (Metro).

Des communications dynamiques et constructives

Que ce soit grâce à sa présence régulière et grandissante dans les médias ou par son tout nouveau site Web, dévoilé en juin, plus que jamais en 2010 le Conseil du patronat a sensibilisé efficacement l'opinion publique aux besoins et aux préoccupations des employeurs. L'expertise et l'engagement de nos porte-parole ont permis également aux employeurs de compter sur une voix forte pour promouvoir leur point de vue sur de nombreuses tribunes plus spécialisées où il est important d'être entendu. Enfin, par la tenue d'événements de prestige, le Conseil du patronat a su offrir à ses membres des occasions uniques de réseautage.

Soucieux de maintenir une image moderne et dynamique, le Conseil du patronat s'est refait une beauté sur le Web en se dotant d'un tout nouveau site (www.cpq.qc.ca) au design amélioré et avec de nouvelles fonctionnalités. Moderne, interactif et enrichi de contenus originaux, il permet aux visiteurs d'avoir accès à une multitude de documents et d'informations. Sept mois à peine après sa mise en ligne, ses statistiques de fréquentation s'avèrent impressionnantes : plus de 20 000 internautes ont visité plus de 50 000 pages entre juin et décembre.

L'année 2010 marque également l'arrivée du Conseil du patronat sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube). La diffusion des interventions de l'organisation sur ces nouvelles plateformes lui a permis de joindre un plus large public plus rapidement et de façon interactive, plus de 1 000 internautes suivant en temps réel les activités du Conseil du patronat sur ces réseaux.

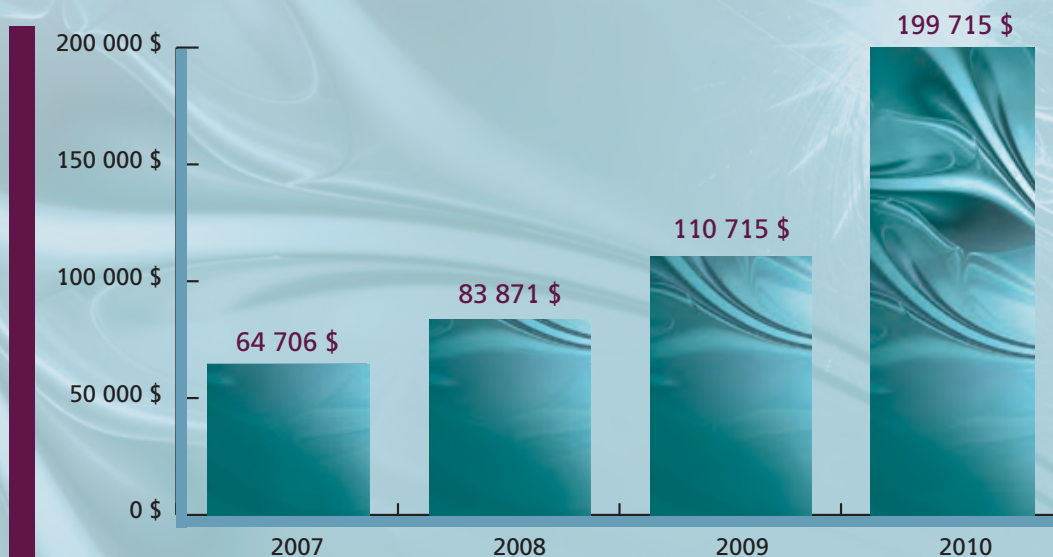


Le Conseil du patronat dans les médias : des interventions publiques plus percutantes que jamais

Mille sept cents (1 700) articles et reportages – Les prises de position du Conseil du patronat ont été rapportées dans plus de 1 700 articles et reportages par les médias en 2010, une augmentation d'environ 140 % comparativement à 2009. Selon une évaluation indépendante, l'estimation de la valeur de cette couverture médiatique a connu une augmentation d'environ 162 % de la valeur totale récoltée en 2009.

Soixante-dix-sept (77) interventions publiques – Cette visibilité est notamment le résultat de 77 interventions publiques tout au long de l'année : 59 au moyen de communiqués de presse et 18 sous forme de lettres d'opinion.

Progression de la valeur moyenne des retombées de chaque intervention*



* Il est important de noter qu'il s'agit d'une estimation basée sur les mêmes critères année après année et, qu'au-delà de la valeur financière affichée, elle témoigne d'une progression spectaculaire en 2010.



Dans l'ordre habituel :
M. Yves-Thomas Dorval, M. Marc Gagnon, représentant M. Daniel Lamarre, M. Elliot Lifson, M. Jacques Lamarre, M^{me} Hélène Desmarais, M. John LeBoutillier.

Des événements rassembleurs

Le Conseil du patronat du Québec a organisé en 2010 plusieurs événements rassembleurs qui ont mobilisé l'ensemble des employeurs du Québec.

Mode d'emploi pour la relance : un forum pour définir les orientations patronales en 2010-2013

En février, plus de 150 représentants d'entreprises et d'associations sectorielles ont participé à l'élaboration des axes d'intervention de la plateforme 2010-2013 du Conseil du patronat. Ces représentants du monde des affaires ont échangé des idées, discuté et fait valoir leur point de vue au sein de six ateliers réunis dans le cadre d'un forum d'une journée ayant pour thème « Mode d'emploi pour la relance – Au sortir de la récession, comment doter le Québec des meilleures conditions possibles afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale? ». Outre les ateliers, les participants ont pu entendre trois conférenciers de renom : MM. Raymond Bachand, ministre des Finances du Québec, Robert Gagné, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité et professeur titulaire à l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal, et Alain Dubuc, chroniqueur à *La Presse*.

Assemblée générale 2010

En avril, plus de 70 entreprises et associations sectorielles avaient délégué un de leurs dirigeants pour représenter leur organisation à la 41^e assemblée générale du Conseil du patronat, au cours de laquelle M. Jacques Lamarre, ancien président et chef de la direction de SNC-Lavalin et maintenant conseiller stratégique chez Heenan Blaikie, s'est vu décerner l'édition 2010 du *Prix de carrière* du Conseil du patronat. L'événement a été l'occasion également d'introniser trois nouveaux membres au Club des entrepreneurs : M^{me} Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal, M. Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Cirque du Soleil, et M. Elliot Lifson, vice-président du conseil de Vêtements Peerless Clothing. Enfin, c'est lors de l'assemblée générale qu'a été remise la première Bourse Ghislain-Dufour à M^{me} Christine Houle, étudiante à la maîtrise à l'École de relations industrielles de l'Université Laval. Créé à l'occasion du 40^e anniversaire du Conseil du patronat, en 2009, ce prix vise à souligner l'excellence du travail d'une étudiante ou d'un étudiant de deuxième cycle en relations industrielles au Québec.



Consultation en vue de l'élaboration de la plate-forme 2010-2013 du Conseil du patronat du Québec

Des partenariats gagnants

Le Conseil du patronat a continué en 2010 d'appuyer des causes et des partenaires complémentaires à ses champs d'action prioritaires :

- **Question Retraite, Groupement pour la promotion de la sécurité financière**, organisme qui vise à encourager et mettre en place des activités pour sensibiliser les Québécoises et les Québécois à l'importance d'assurer leur sécurité financière à la retraite et les orienter vers des moyens pour la réaliser.
- **Innov-Âge**, organisme intéressé à l'avancement des connaissances et des recherches portant sur les questions liées au vieillissement.
- Le programme de cybermentorat **Academos**, qui aide les jeunes à faire un choix de carrière en les mettant en relation avec des bénévoles qui les guident et les informent sur les réalités du monde du travail.
- L'Institute for Competitiveness and Prosperity, principal partenaire canadien du **Forum économique mondial de Davos**, pour que le *Rapport sur la compétitivité mondiale* publié chaque année par le Forum tienne compte de l'opinion des dirigeants d'entreprises du Québec.



Un partenaire annuel de prestige

Afin de soutenir la réalisation de ses différents événements en 2010, le Conseil du patronat a pu compter sur l'appui d'un partenaire de marque. Ogilvy Renault, l'un des principaux cabinets d'avocats spécialisés en droit du travail au Canada, a contribué ainsi à l'organisation des événements du Conseil du patronat en 2010 à titre de partenaire annuel.





Le président du Conseil du patronat, M. Yves-Thomas Dorval, en compagnie de M. Pierre Plamondon, actuaire en chef de la Régie des rentes du Québec, et de l'animateur M. Stéphan Bureau, lors du colloque de Question Retraite.

Le Conseil du patronat présent sur toutes les tribunes

Afin de communiquer directement avec ses publics cibles, le Conseil du patronat répond régulièrement à l'appel d'organismes qui sollicitent son expertise et son point de vue. Voici un aperçu des événements au cours desquels le président ou d'autres représentants du Conseil du patronat ont été appelés à prendre la parole au nom des employeurs du Québec en 2010 :

Janvier

- Rencontre économique 2010 du gouvernement du Québec
- Jury du Concours d'excellence en relations industrielles dans le cadre de la Semaine des relations industrielles organisée par l'Université de Montréal

Février

- Table ronde sur les relations industrielles tenue dans le cadre du Council of Industrial Relations Executives organisée par le Conference Board du Canada

Mars

- Table ronde sur l'apprentissage et les études supérieures dans le cadre de « Canada 150 », une conférence pancanadienne non partisane

Avril

- Déjeuner-causerie pour le lancement de la Semaine minière du Québec organisé par l'Association minière du Québec et l'Association de l'exploration minière du Québec
- Conférence dans le cadre de la Journée de l'Entrepreneurship et du Leadership organisée par la Jeune Chambre de commerce haïtienne
- Gala national des Prix innovation en santé et sécurité du travail, organisé par la CSST

Mai

- Journées sur le vieillissement actif organisées par Innov-Âge

Juillet

- Déjeuner-causerie organisé par l'Association de la recherche industrielle du Québec sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013

Août

- Journée de discussion multipartite sur le régime d'assurance-emploi organisée par le Conseil national des chômeurs

Septembre

- Table ronde sur les régimes de retraite dans le cadre du colloque annuel de Question Retraite
- Déjeuner-causerie de l'Institut de recherche en politiques publiques sur l'intégration économique des immigrants

Octobre

- Table ronde sur l'intégration économique des immigrants tenue par l'organisme La Maisonnée
- Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains
- Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Sherbrooke
- Grand Rendez-vous annuel en santé et sécurité du travail organisé par la CSST
- Table ronde sur la formation continue dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des cégeps

Novembre

- Petit-déjeuner causerie de la Chambre de commerce de Gatineau
- Rencontre avec le Cercle de presse du Saguenay



Conseil du
patronat
du Québec

S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 510
Montréal (Québec)
H3A 2R7

Tél. : 514 288 5161 / 1 877 288 5161

Télec. : 514 288 5165

cpq.qc.ca

**Le Rapport d'activité 2010
a été produit par le service
des communications du
Conseil du patronat du Québec**

Coordination et rédaction
Louis-Paul Lazure
Patrick Lemieux

Révision linguistique
Lucie Bélanger

Diffusion auprès des membres
Geneviève Le May et Patrick Lemieux

Conception graphique
Oblik Communication-design / oblik.ca

Cette publication peut être consultée sur le
site Web du Conseil du patronat du Québec
à l'adresse suivante : cpq.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
2^e trimestre 2011

